

5^{ème} édition du

CYCLO-CROSS



2013

Organisé par LE CC AUSSAC VADALLE

& l'AL GOND PONTOUVRE CYCLISME

05.45.91.26.12/05.45.20.67.87

***Les deux jours
À La Clairière de
PUYMERLE***

Sur la commune de AUSSAC VADALLE

Le 19.01.2013

1^{ère} étape départ 14h30

Le 20.01.2013

2^{ème} étape départ 9h30 CLM

3^{ème} étape départ 14h30



TOUS LES SPORTS

AUTREMENT
CHARENTE

Les deux jours De La Clairière de PUYMERLE

REGLEMENT

I. PROGRAMME

Les clubs de CC AUSSAC VADALLE et l'AL GOND PONTOUVRE cyclisme organisent conjointement le quatrième cyclo-cross à étapes du Poitou Charentes le 19 et 20 janvier 2013.

Samedi 19 janvier :

1^{ère} étape des deux jours

départ 14h30

1/2/3/F/C

Dimanche 20 janvier :

2^{ème} étape contre la montre

départ 9h30

F/1/2/3

3^{ème} étape des deux jours

départ 14h30

1/2/3/F/C/M

Récompenses à partir de 17h30 salle des fêtes de VADALLE.

II. REGLEMENT

Le règlement national et régional cycloport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

III. CONDITION D'ENGAGEMENT

Cette épreuve est ouverte à tous les clubs UFOLEP. Chaque club pourra engager un ou plusieurs cycloportifs dans les catégories 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie, Féminines, cadets, minimes, Il sera possible de s'engager pour une étape (sauf contre la montre, aucun engagement ne sera fait pour le clm) mais ne participera pas au classement général. (Minime une seule épreuve dans le week-end pas de CLM pour les cadets ni cadets surclassé).

IV. ENGAGEMENT

Le prix de l'engagement est de 15 euros pour les deux jours par participant pour l'ensemble de l'épreuve et de 6.00 euros pour une étape, l'engagement des cadets et minimes est gratuit. Tous les engagements devront être faits avant le 15.01.13 à l'adresse suivante :

GAUTHIER Christian

20 Rue Jacques Brel

16730 LINARS

05.45.91.26.12/06.79.01.19.73

Algp.cyclo@cegetel.net

V. REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront remis sur le lieu de l'épreuve en échange de la licence et du carton dument homologués. Les licences et les cartes seront conservées et restituées après l'épreuve en échange des dossards (1 dossard+plaque de guidon). Si un concurrent abandonne et ne désire pas continuer cette restitution pourra se faire dans l'heure qui suit l'épreuve.

VI. INCIDENTS MECANIQUE

Tout concurrent contraint à l'abandon au cours de la première ou de la deuxième étape suite à un incident mécanique (sauf crevaisson) et l'ayant fait constater au commissaire de course pourra repartir à l'étape suivante, il lui sera attribué le temps du dernier plus 5 minutes. Changement de vélo autorisé sur bris matériel à poste fixe changement de roues sur tout le circuit.

VII. CHALLENGE REGIONAL

Les points du challenge seront mis sur la première et troisième étape et sur le classement général, il n'y aura pas de points sur le contre la montre.

VIII. CLASSEMENT

Pour les épreuves de groupe le classement sera établi après 45 minutes et un tour pour les adultes masculins et 30 minutes pour les cadets et féminines le samedi. Le dimanche après-midi il sera pris le nombre de tour du samedi après-midi moins un pour. Pour les minimes 20 minutes.

IX. RECOMPENSES

- Classement d'étapes premier de chaque catégorie
- Classement général individuel 1^{ère} catégorie
- Classement général individuel 2^{ème} catégorie
- Classement général individuel 3^{ème} catégorie
- Classement général individuel féminine
- Classement général individuel cadet (classement sur les deux jours)
- Classement par équipes de 3 cyclo crossmen au général.

Le premier du classement général recevra un maillot de leader masculin et féminin.

Les récompenses seront attribuées à l'issue de chaque étape pour les vainqueurs d'étapes, les récompenses des classements généraux et de la dernière étape seront remises le dimanche soir à la salle des fêtes d'AUSSAC VADALLE. Des lots seront distribués par tirage au sort.

X. CONTROLE MEDICAUX

En conformité avec le règlement national, des contrôles anti- dopage pourront être effectués à l'issue des épreuves, les concurrents devront prendre connaissance des dossards retenus. Ils se feront à la salle des fêtes d'AUSSAC VADALLE.

XI. RECLAMATION

Les réclamations doivent être faites par écrit accompagnés d'un chèque de 50 euros à l'ordre de la C.T.D 16 et remis à Mr Régis BOUROUMEAU responsable des commissaires.

XII. PARTICIPATION

Tous participants à cette épreuve impliquent l'accord et le respect du règlement de cette manifestation. Les organisateurs peuvent modifier le règlement à tout moment.

XIII. RESTAURATION

Pour le dimanche midi, il sera possible de déjeuner sous un abri autour d'une cheminée, Des repas pourront être servi pour la somme de 10euros (charcuterie, grillade, haricots, fromage, dessert)

il faudra réserver à l'avance avec les engagements et le paiement joint.

XIV. ANNULATION

Si les organisateurs sont contraints d'annuler le cyclo-cross il sera reporté à l'année suivante.

XV. ACCES

N10 direction Paris, sortie TOURRIERS, traversé du village prendre D 115 à droite

N10 direction Bordeaux sortie direction ST AMAND DE BOIXE, puis D115 à gauche

XVI. Pour ceux qui désirent avoir des adresses de gîtes ou chambres d'hôtes, veuillez en faire la demande auprès de Mr GAUTHIER Christian au 05.45.91.26.12 OU 06.79.01.19.73 OU algp.cyclo@cegetel.net

LE POT DE L'AMITIE CLOTURERA CES DEUX JOURS DE LA CLAIRIERE DE PUYMERLE

Le comité d'organisation vous attend pour cette CINQUIEME édition

COMITE D'ORGANISATION ;

Présidents d'honneur :	Michel BUISSON (président comité directeur UFOLEP) Régis BOUROUMEAU (responsable de la C.T.D 16) Daniel MANUEL (responsable de cns activités cyclistes)
Directeurs des épreuves :	Christian GAUTHIER (responsable compétition) Bernard MAUPETIT (responsable intendance)
Délégué UFOLEP :	Jean François ARRIVE BEYLOT
Commissaire Régional :	Jean Marie RIBARDIERE, Corinne BOURDIN.
Speaker :	André LALANDE
Dossards :	Isabelle CHANTECAILLE, Pierrette ROUGIER, Josette GAUTHIER
Pointeurs :	Charles PRIEURE, Christophe STROTZIK, Philippe SOENEN
Chronométreurs :	Pierre MOUNIER, Jean Marie RIBARDIERE,
Responsable classements :	Pierre MOUNIER, Daniel MANUEL, Jean Marie RIBARDIERE
Responsable circuit :	Philippe PERRIN, Christian GAUTHIER,
Nettoyage vélo :	Patrick ROUGIER, Jacky BRUNET
Secours :	Secouristes, pompiers bénévoles.
Bénévoles :	Tous les membres présents des clubs du CC AUSSAC VADALLE et de l'AL GOND PONTOUVRE ainsi que les bénévoles des clubs 16 et membre de la CT 16.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Engagements à retourner à :

MR GAUTHIER Christian

20 Rue Jacques Brel

16730 LINARS

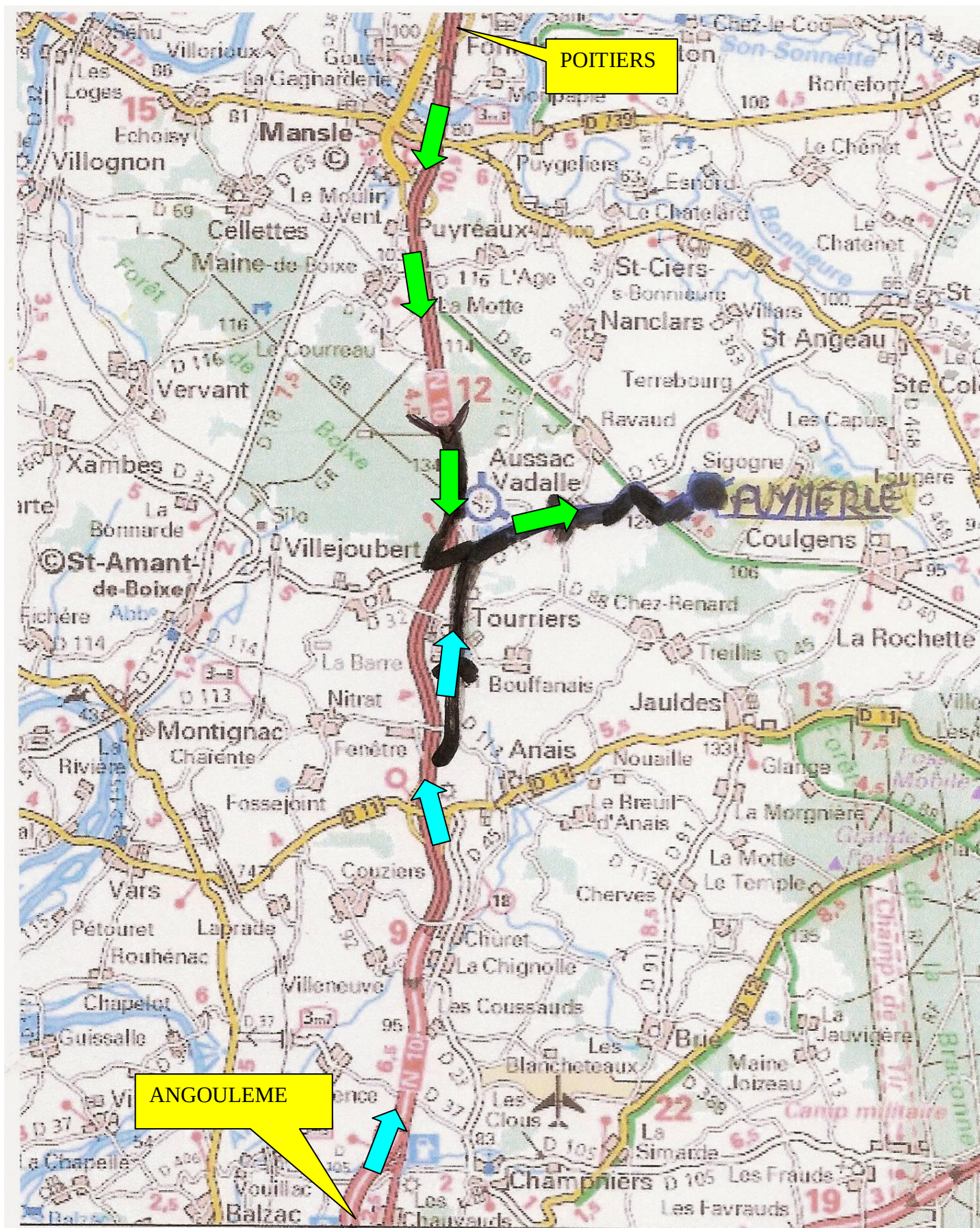
Chèque à l'ordre de l'AL GOND PONTOUVRE

CLUB.....

RESPONSABLE.....

NOMS / PRENOMS	Catégorie	Les 2 Jours	SAMEDI APRES MIDI	DIMANCHE APRES MIDI	TOTAL
		15 euros	6 euros	6 euros	
TOTAL GENERAL					

RESERVATION REPAS	NOMBRE	10euros	TOTAL DES REPAS



VENANT D'ANGOULEME SORTIE ; Tourriers puis Vadalle puis Puymérol

VENANT DE POITIERS SORTIE ; St Amant De Boixe puis Vadalle puis Puymérol

